Publié le 24.06.26

DÉLIBÉRATION N° 2026/084

portant approbation du budget supplémentaire de la Ville de Dumbéa pour l'exercice 2026
Budget annexe du service de l'eau

Le conseil municipal de la Ville de Dumbéa, réuni en séance publique le 23 juin 2026,

VU la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération n° 2012/494 du 20 décembre 2012, portant création du budget annexe du service de l'eau,

VU la délibération n°2025/247 du 18 décembre 2025, portant approbation du budget primitif de la ville de Dumbéa pour l'exercice 2026– Budget annexe du service de l'eau,

VU la délibération n°2025/248 du 18 décembre 2025, portant modification des autorisations de programme de l'exercice 2026 de la Ville de Dumbéa – Budget annexe du service de l'eau,

VU la délibération n°2026/036 du 21 mai 2026, relative à la décision modificative n°1 de l'exercice 2026 de la Ville de Dumbéa – Budget annexe du service de l'eau,

VU la délibération n°2026/037 du 21 mai 2026, portant modification des autorisations de programme de l'exercice 2026 de la Ville de Dumbéa – Budget annexe du service de l'eau,

VU la délibération n°2026/046 du 21 mai 2026 donnant acte du compte de gestion de la Trésorière de la province Sud pour l'exercice 2025 – Budget annexe du service de l'eau,

VU la délibération n°2026/047 du 21 mai 2026, portant approbation du compte administratif de la ville de Dumbéa pour l'exercice 2025– Budget annexe du service de l'eau,

VU la délibération n°2026/077 du 23 juin 2026, relative à l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025 de la Ville de Dumbéa – Budget annexe du service de l'eau,

VU la note explicative de synthèse n° 2026/036 du 29 mai 2026,

La commission municipale intitulée « pilotage ressources et modernisation » entendue en séance du 11 juin 2026,

Après en avoir délibéré,

D É C I D E :

ARTICLE 1er /

Le budget supplémentaire 2026 du budget annexe du service de l'eau de la Ville de Dumbéa est arrêté, en recettes et en dépenses à la somme de deux cent soixante-quatre millions quarante-six mille six cent quatre-vingt-six francs CFP (**264 046 686 FCFP**)**,** se décomposant de la manière suivante :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation reporté 2025	0	88 007 090
Opérations réelles	700 000	0
Opérations d'ordre	250 000	0
Virement à la section d'investissement	87 057 090	
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION	**88 007 090**	**88 007 090**

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Résultat d'investissement reporté 2025		128 329 191
Excédent d'exploitation capitalisé 2025		
Restes à réaliser 2025	104 474 738	
Opérations réelles	71 564 858	-39 596 685
Opérations d'ordre		250 000
Virement de la section d'exploitation		87 057 090
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	**176 039 596**	**176 039 596**

MONTANT TOTAL DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE	**264 046 686**	**264 046 686**

Accusé de réception en préfecture
988-200012565-20260623-2026-084-DE
Date de télétransmission : 24/06/2026
Date de réception préfecture : 24/06/2026

ARTICLE 2 /

Les crédits ouverts sont votés par opération en section d'investissement, et par chapitre en section de fonctionnement, conformément aux tableaux joints en annexe 1.

ARTICLE 3 /

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-2 du Code de Justice Administrative, un délai de deux mois est disponible à compter de la notification et/ou de la publication de toute décision administrative pour former un recours gracieux ou un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 /

Le Maire et la Trésorière de la province Sud sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Madame la Commissaire déléguée de la République pour la province Sud et publiée.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 23 JUIN 2026

POUR EXTRAIT CONFORME

DUMBEA, LE **24 JUIN 2026**

Le secrétaire de séance,
Virginie BARREAU

Le Maire,
Cynthia JAN

DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	-	1
Cabinet	-	1
SAG	-	1
S.G.	-	1
S.F.B.	-	2
D.D.P.	-	1
D.A.F.	-	1
PUBLICATION	-	1
TRESORERIE PROVINCE SUD	-	1

Accusé de réception en préfecture
988-200012565-20260623-2026-084-DE
Date de télétransmission : 24/06/2026
Date de réception préfecture : 24/06/2026

ANNEXE 1 : VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026 DU BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'EAU

SECTION D'EXPLOITATION

La section d'exploitation du budget supplémentaire 2026 est votée par chapitre, comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Chapitres	**Libellés**	**Dépenses**	**Recettes**
002	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		88 007 090
66	CHARGES FINANCIERES	700 000	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	250 000	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	87 057 090	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		**88 007 090**	**88 007 090**

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement du budget supplémentaire 2026 est votée par opération, comme suit :

	SECTION D'INVESTISSEMENT				
Opérations	**Libellés**	**Dépenses**	**Restes à réaliser (Dépenses)**	**Recettes**	**Restes à réaliser (Recettes)**
193802	DIVERS AEP DUMBEA NORD CA 17-21		69 334 187		
203101	POTEAUX INCENDIE 2020		166 295		
213101	POTEAUX INCENDIE	3 000 000			
213801	DIVERS TRAVAUX AEP 2021-2026	5 000 000	2 156 171		
213802	CONSTRUCTION RESERVOIR DUMBEA NORD	3 000 000			
213804	UNITE TRAITEMENT CHIMIQUE RESERVOIR DE KOE		27 088 785		
243801	RENOUVELLEMENT RESEAU AEP (MOE)	60 564 858	5 729 300	-13 271 685	
253001	REALISATION EXTENSION RESEAU AEP ERAMBERE			-26 325 000	
OPFI	OPERATION FINANCIERE			250 000	
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE			128 329 191	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			87 057 090	
		71 564 858	**104 474 738**	**176 039 596**	**0**
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		**176 039 596**		**176 039 596**	

Accusé de réception en préfecture
988-200012565-20260623-2026-084-DE
Date de télétransmission : 24/06/2026
Date de réception préfecture : 24/06/2026